

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE CORREZE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE DAMPNAT**

**Délibération n° 2023-11**

**Nombre de Conseillers:**

**En exercice** 14  
**Présents** 11  
**Votants** 12

**Pouvoir de M. MARTY à M. BEYNET**

Accusé de réception en préfecture  
019-211906805-20230215-2023-11-DE  
Date de télétransmission : 16/02/2023  
Date de réception préfecture : 16/02/2023

**Objet : Attribution marché huisseries bâtiment ex poste**

L'an deux mil vingt-trois, et le quinze février à dix-huit heures quinze, le conseil municipal de la commune de DAMPNAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal** : 02 février 2023

**Présents**: Mmes et MM BERNARDIE, BEYNET, CHABOT, GALLAND, GODART, MERAUD, OVTCHARENKO, PEJOINE-MAGNAUDET, PEREIRA, POMPIER et POIRIER.

**Absents excusés** : Mme RAYNAL, M. MARGERIT et M. MARTY

**Secrétaire de Séance** : Mme CHABOT

\*\*\*\*\*

Le maire précise à l'assemblée que les huisseries (fenêtres et portes) du bâtiment ex poste (parcelle AI 197), actuellement loué au rez de chaussée par le cabinet d'infirmières, datent de l'année 1935, ils sont vétustes, sans double vitrage et mal isolés.

Nous avons consulté des entreprises et avons reçu les propositions ci-dessous :

	LAFOND bois	MDB pvc	MDB alu	LAFOND alu ou pvc
HT	30 020,30€	12 456,74€	21 152, 08€	Pas de réponse
TVA (5,5)	6 004,06€	685,12€	1 163,36€	
TTC	36 024,36€	13 141,86€	22 315,44€	

Après échange avec l'assemblée, monsieur le maire de retenir l'offre PVC de MDB La Croix Rouge - 19330 FAVARS, pour un montant de 12 456,74 € HT soit 13 141€ TTC et de solliciter une aide du département dans le cadre du contrat de contractualisation 2023-2025.

Après délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'accepter la proposition de M. le maire
- de donner tous pouvoirs à M le maire pour signer et régler tous documents afférents
- d'autoriser M. le maire à prendre toutes les dispositions pour l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le maire,

  
Jean-Pierre BERNARDIE